

Formation

Carole Delga : « Notre Ecole régionale du numérique s'étend sur 8 nouveaux territoires »

Avec **8 nouveaux sites de formation** et **120 stagiaires supplémentaires**, l'Ecole régionale du numérique de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée se déploie en dehors des métropoles.

Réunis ce mardi 25 octobre en commission permanente, les élus régionaux ont en effet retenu, sur proposition de la présidente de Région Carole Delga, 8 collectivités* qui accueilleront sur leur territoire une nouvelle formation de l'Ecole régionale du numérique.

« D'ici 2020, 90% des métiers nécessiteront des connaissances numériques. Nous voyons bien là la nécessité de proposer une offre de formation innovante, de proximité, et en adéquation avec les besoins en compétences des entreprises locales. Notre Ecole régionale du numérique est en marche et donne l'opportunité aux personnes peu ou pas diplômées d'accéder à des formations qualifiantes dans ce secteur à fort potentiel d'emploi », a déclaré Carole Delga à cette occasion.

A partir de novembre prochain, les 8 collectivités sélectionnées dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la Région, proposeront sur leur territoire une formation au métier de « développeur-se web ». **120 stagiaires** (jeunes décrocheurs, demandeurs d'emplois, salariés en reconversion professionnelle) vont en bénéficier. La Région vient de débloquer une enveloppe de **1,14M€** pour financer intégralement les frais pédagogiques liés à ces formations.

« Nous lancerons d'ici la fin de l'année une deuxième vague de sélection. Ainsi, comme je m'y étais engagée, en 2017 l'Ecole régionale du numérique sera présente sur l'ensemble du territoire régional », a annoncé la présidente de Région.

***Liste des 8 collectivités retenues à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt :**

- La Communauté d'Agglomération du Grand Auch,
- La Communauté de Communes du Saint Gaudinois,
- La Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet,
- La Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne,
- La Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée,
- Le Conseil départemental de Lozère,
- La Ville de Lunel,
- La Ville de Lourdes